



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 138-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.232

Déposée le : 15.06.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Bossard-Jenni (Oberburg, PEV) (porte-parole)
Steiner (Boll, PEV)
Rüfenacht (Burgdorf, PS)
de Quervain (Bern, Les Verts)
Ritter (Burgdorf, pvl)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Développement des transports publics dans l'Emmental

Le Conseil-exécutif est chargé de ce qui suit :

1. s'agissant de la décision relative à l'offre de transports publics pour les périodes d'horaires 2026 à 2029, les liaisons ferroviaires passent à la cadence au quart d'heure aux heures de pointe, au moins au départ de Hasle-Rüegsau en direction de Berne, et vice-versa,
2. des possibilités de parking-relais attrayantes sont mises à disposition à proximité des gares.

Développement :

Dans la stratégie de mobilité globale du canton de Berne, le Conseil-exécutif définit les principes « gérer le trafic, le transférer et éviter son augmentation ». Sur la route cantonale n° 23, les pics de trafic du matin et du soir se traduisent régulièrement par une surcharge en différents points sur l'axe entre Berthoud et Hasle. Outre les entreprises et l'industrie, le trafic individuel motorisé représente une grande partie de ce volume de trafic, avec statistiquement 1,1 personne par véhicule. Afin d'offrir aux usagères et usagers de la route d'autres moyens de transport attrayants, il faut que les transports publics passent à la cadence au quart d'heure aux heures de pointe. L'objectif doit consister à relever la part des transports publics dans la répartition modale et à faciliter les déplacements en moyens de transport combinés. À cet effet, il faut augmenter la capacité et l'attrait des parkings-relais des gares, par exemple grâce à des places de stationnement gratuites ou des cartes mensuelles pour un stationnement à la journée.

Destinataire
– Grand Conseil